

**L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille
recrute un MCF associé à temps plein pour l'année universitaire 2019-2020**

Dans le champ disciplinaire :

Sciences et technique pour l'architecture STA

Profil n°3

Le recrutement est lié à une vacance de poste.

Il ne sera renouvelé que si le poste n'est pas mis au concours en 2020.

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Marseille

Adresse : 184 avenue de Luminy – Case 924 – 13288 MARSEILLE Cedex 9

Missions et activités principales

Il est attendu de l'enseignant(e) recruté(e) une expérience confirmée en matière d'enseignement dans le domaine des Sciences et Techniques pour l'Architecture et plus spécifiquement dans le domaine des Structures et des Matériaux. Une approche architectonique de ces sujets permettrait qu'il/elle inscrive pleinement ses enseignements dans la pédagogie développée au sein de l'établissement.

La volonté de l'école est de renforcer la cohérence des cours de construction avec la progressivité et les thématiques de studios de projet telles que définies par le programme et de rechercher des passerelles entre les disciplines. Des temps d'enseignement sont dédiés aux croisements interdisciplinaires et à l'expérimentation.

L'enseignant(e) recruté(e) assurera 320 heures d'enseignement par année universitaire, en cycles Licence et Master ainsi qu'en Formation à l'Habilitation de l'architecte diplômé d'État à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP).

Charges pédagogiques et scientifiques :

En cycle de licence en formation initiale:

L'approche concernant l'enseignement de la construction et de la structure vise à donner aux étudiants architectes un bon niveau de compétence en matière de dimensionnement selon des méthodes variées : graphiques, analytiques, basées sur l'utilisation d'abaques et de divers outils de calcul et de simulation numériques.

Enseignements attendus :

- Contribuer à la formation générale en Licence et en formation professionnelle continue, dans le cadre d'un enseignement spécifique permettant d'aborder les questions de mécanique des structures.
- L'enseignant(e) prendra part aux enseignements liés à la construction, la structure et à la mécanique et contribuera à la pédagogie des ateliers de projets.

En deuxième cycle :

Il s'agit d'intégrer la structure du cycle Master en participant aux enseignements théoriques (dans le cadre de cours et séminaires) comme de projet.

Charges scientifiques

Une participation active à la vie scientifique de l'établissement en œuvrant au sein d'une équipe ou d'un laboratoire de l'ENSA de Marseille serait souhaitable. La personne recrutée serait encouragée à porter des échanges et des collaborations pédagogiques avec d'autres écoles et laboratoires de recherche et développer des relations avec

différents partenaires territoriaux et/ou industriels.

Obligations de service :

Le poste correspond à un service d'enseignement de 320 heures de travaux dirigés pour l'année, non comprises les autres obligations de service. En effet, sont obligatoires la participation aux jurys, aux réunions pédagogiques ainsi que l'encadrement des rapports d'études et de stages.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1^{er} et 2^{ème} cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2^e cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'École Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'école de Marseille accueille **trois unités de recherche habilitées :**

L'unité de recherche **PROJECT(s)** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits.

Cette approche du projet, qu'elle soit disciplinaire ou transdisciplinaire, puise dans les cinq axes du laboratoire qui organisent, en leur sein, des thèmes et actions de recherche : "Pédagogie réflexive du et pour le projet" ; "Les territoires et objets multiscales en projet" ; "Projeter face aux risques" ; "Ambiances, Energie, Environnement durable dans le projet" ; "Modèles numériques et méthodes pour le projet".

INAMA : Les travaux du laboratoire sont centrés sur l'époque contemporaine (XIX siècle à nos jours) et l'aire régionale Méditerranéenne, ils abordent les questions des productions doctrinales et de projets à différentes échelles. Déclinant une thématique générale centrée sur les rapports entre dynamiques globales et locales, les recherches traitent particulièrement : de la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain (histoire et atlas des territoires), des transferts et adaptations de normes et de modèles, de la construction des postures méditerranéistes en architecture, des jeux d'acteurs entre experts et politiques, des doctrines et des pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

MAP-GAMSAU : Le laboratoire MAP-Gamsau est l'équipe fondatrice de l'UMR 3495 CNRS/MCC MAP. Le MAP, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Ministère de la Culture et de la Communication, fédère des équipes au CNRS et au sein des écoles d'architecture de Lyon, Nancy, Marseille et Paris La Villette.

Depuis janvier 2014, le Map-Gamsau est hébergé par le CNRS sur le campus Joseph Aiguier à Marseille. L'équipe s'est recentrée autour d'un objectif scientifique principal : développer des méthodes, des outils et des modèles pour observer, comprendre et documenter les évolutions du bâti patrimonial. Interrogeant des technologies et formalismes existants, ou en introduisant des outils informatiques et des méthodologies d'étude expérimentales, l'approche du laboratoire se caractérise par les quatre éléments suivants : une méthode de travail, intégrant les logiques de modélisation architecturale aux pratiques de la visualisation d'informations ; une mise en œuvre de modèles théoriques et de représentations graphiques répondant aux exigences particulières du domaine d'application ; des protocoles d'acquisition de données métriques innovants ; un important effort de déploiement des travaux de recherche vers les communautés scientifiques et professionnelles du domaine ainsi que vers le grand public.

Depuis janvier 2016, l'équipe est liée au Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine

(CICRP) au travers d'une convention de laboratoire commun (Lab-Com MAP(CICRP)).

Liaisons hiérarchiques :

Directrice de l'école

Liaisons fonctionnelles :

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

localisation à Marseille, sur le site de Luminy ; respect impératif de l'emploi du temps.

Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) :

- être titulaire d'une double compétence architecte-ingénieur, ou être architecte ou ingénieur, spécialisé dans la structure construction et patrimoine.
- justifier obligatoirement d'une expérience d'enseignement.
- être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires

Nature et durée des contrats :

- Contractuel de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille
- Ce contrat est limité à un an du 15 septembre 2019 au 31 août 2020
- Base de la rémunération brute mensuelle : **2200 €**

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation.
- Une note pédagogique relative à la spécificité du poste développée au regard du projet d'établissement & pédagogique de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (3 pages maximum).
- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, ses références (publications, enseignement, recherche) et sa situation professionnelle actuelle.
- Une copie des diplômes
- Une copie de la carte nationale d'identité

Conditions pour être recruté en qualité de maître de conférences associés (cf. article 1^{er} et 7 du décret n°2018-107 du 15 février 2018 :

Article 1^e : « Dans les écoles nationales supérieures d'architecture, peuvent être recrutées en qualité de professeur ou de maître de conférences associé des personnalités françaises ou étrangères **remplissant l'une des conditions suivantes :**

1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au [1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé](#) portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ;

3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le [code de l'éducation](#), réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche ».

Article 3 « Les professeurs et maîtres de conférences associés recrutés à temps plein ne peuvent exercer simultanément une activité d'agent public »

Article 5 « Les obligations de service prévues au [1° du I de l'article 7 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 précité](#) sont applicables aux professeurs et maîtres de conférences associés à temps plein ».

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature complets doivent être transmis par voie électronique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288 Marseille cedex 09,

avant le lundi 26 août 2019 à midi

à direction@marseille.archi.fr

Le dossier portera la mention « **recrutement d'un maître de conférences associés en STA poste n°3** ».

Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront auditionnés à l'école

**Fin août/début septembre
en salle des professeurs.**

La confirmation de l'audition sera effectuée au plus tard fin août 2019

La rentrée universitaire a lieu le 1^{er} septembre 2019

Qui contacter ? :

Olivier Collaine, enseignant en STA : olivier.collaine@marseille.archi.fr

Isabelle Fasse-Calvet, enseignante STA: isabelle.fassecalvet@marseille.archi.fr

Ou Hélène Corset-Maillard, directrice : direction@marseille.archi.fr